

PROVINCE DE NAMUR - ARRONDISSEMENT DE DINANT - COMMUNE DE HASTIERE

A RENVoyer OBLIGATOIREMENT ET DANS LES PLUS BREFS DELAIS A:

"Administration Communale - Service taxes - 5540 Hastière" - taxes@hastiere.be - 082/643.215

TAXE DIRECTE SUR LES SEJOURS: FORMULE DE DECLARATION ANNUELLE

Personne physique ou morale qui donne le ou les logement(s) en location:

Nom (et prénom):

Adresse: Numéro: Boîte:

Code postal: Localité et pays:

Numéro national ou numéro d'entreprise: Téléphone:

E-mail:

Déclare le nombre de logements individualisés (gîtes):

	Nom du logement	Capacité d'accueil	Adresse du logement
Logement 1			
Logement 2			
Logement 3			
Logement 4			
Logement 5			

La capacité d'accueil correspond au nombre maximum d'hôtes (à partir de 12ans) pouvant loger dans le logement.

Déclare le nombre de logements collectifs (chambres d'hôtes ou hôtel):

	Nom du logement	Détail quantité des chambres	Adresse du logement
Logement 1		...xA/...xB/...xC/...xD/...xE	
Logement 2		...xA/...xB/...xC/...xD/...xE	
Logement 3		...xA/...xB/...xC/...xD/...xE	
Logement 4		...xA/...xB/...xC/...xD/...xE	
Logement 5		...xA/...xB/...xC/...xD/...xE	

Le détail de la quantité des chambres correspond au dénombrement des chambres et de leur capacité d'accueil maximale.

	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E
Capacité d'accueil / chambre:	1 à 2 hôtes	3 à 5 hôtes	6 à 10 hôtes	11 à 20 hôtes	> 20 hôtes

Ainsi fait à, le

Signature: